

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



COMPTE RENDU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Mercredi 6 Avril 2022 à 18h00

Salle du Conseil

Siège de la Communauté de Communes "Les Avant-Monts" à Magalas

Présent.e.s :

Mme Agnès BERY, Mme Monique SERAFIN

Daniel BARTHES, M. Michel GRELLIER, M. Gérard GUERIN, M. Jacques HAGEGE, Mickael HUET, M. Jean MANTION, M. Gerard MARIVIN, M. Yannick MATHIEU, M. Jean Louis SERVAT, M. Francis PRIEUR

Excusé.e.s :

Mme Marie-Noëlle SCHENCK, M. Alain SCHENCK, M. René BUTTAY, Mme Christelle DELMAS, M. Sébastien COLLIER, M. Mickaël HUET, , M. Gabriel MOORAT,

Agent présent : M. Isabelle Senegas (Agent référent)

La commission débute à 18h00 par un mot d'accueil du Président Jacques HAGEGE.

1/ Retour sur les Ateliers de Territoires des 3 et 4 Mars 2022.

Un groupe de 6 membres du Conseil de développement ont participé à ses journées qui se sont révélées riches en découvertes, propositions et réflexions.

COMPTE RENDU EN ANNEXE

2/ Avis du Conseil de développement sur les thématiques 2 et 3 du projet de territoire en cours de rédaction.

La deuxième thématique regroupe les actions autour des engagements pris pour la transition environnementale (écologique, énergétique, durable) et le changement des rapports avec les citoyens. Le 3ème point est important du fait de la montée en puissance de la CCAM (prise de compétences, extension du territoire) et doit faire naître un sentiment communautaire au sein des administrés ou du moins une identification plus forte, à défaut d'un sentiment d'appartenance

Comme pour la thématique n°1, abordée en Janvier 2022, s'appuyant sur le document initial, il s'agit de reprendre les points déjà existants sur lesquels le conseil de développement souhaite donner son avis et éventuellement, de proposer de nouvelles idées. A l'identique, il est important de préciser qu'en matière de projet, il faut différencier ceux qui peuvent être portés par l'EPCI car faisant partie des compétences, de ceux qui peuvent être soutenus.

COMPTE RENDU EN ANNEXE

Enfin, M. HAGEGE propose le Mercredi 20 Avril 2022 à 18h15 pour le prochain conseil de développement dont l'ordre du jour principal sera le rendu des avis du conseil de développement à propos du « Projet de territoire » auprès de M. Lionel Gayssot, élu référent du conseil de développement et en charge de la rédaction du projet de territoire accompagné du cabinet d'étude « Urban Projects ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée se termine à 20h00.

Jacques HAGEGE
Président du Conseil de Développement des Avant-Monts

